



Décision de radiodiffusion CRTC 2013-330

Version PDF

Ottawa, le 10 juillet 2013

Diverses titulaires

Les provinces de l'Atlantique et le Québec

Renouvellements administratifs

1. Le Conseil **renouvelle** les licences de radiodiffusion des entreprises de distribution de radiodiffusion terrestres énoncées à l'annexe de la présente décision, du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014, aux mêmes modalités et **conditions** que celles en vigueur dans les licences actuelles.
2. La présente décision ne règle en aucune façon les questions qui pourraient être soulevées quant au renouvellement de ces licences. Les personnes intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

Secrétaire général

**La présente décision doit être annexée à chaque licence.*

Annexe à la décision de radiodiffusion CRTC 2013-330

Titulaires et localités

Rogers Communications Inc. et Fido Solutions Inc., associés dans une société en nom collectif, faisant affaires sous le nom de Rogers Communications Partnership

- Fredericton, Moncton, Saint John et les régions avoisinantes (Nouveau-Brunswick) et St. John's et la région avoisinante (Terre-Neuve-et-Labrador)
- Allardville, Big Cove, Blue Mountain Settlement, Bouctouche, Brown's Flat, Burtt's Corner, Cap Lumière, Caron Brook, Centre Acadie, Centre Napan, Clair, Davis Mill, Harvey, Highway 505 / St. Edouard, Jacquet River, Keating's Corner, Lac Baker, Ludford Subdivision, McAdam, Morrisdale, Musquash Subdivision, Nasonworth, Noonan, Patterson / Hoyt, Petitcodiac, Richibucto, Richibucto Village, Rogersville, Salmon Beach, St. Antoine, St-André-de-Shediac, Ste-Anne-de-Kent, Ste-Marie-de-Kent, St-Ignace, St-Joseph-de-Madawaska, Tracy / Fredericton Junction, Welsford, Willow Grove et les régions avoisinantes (Nouveau-Brunswick); Deer Lake et Pasadena et les régions avoisinantes (Terre-Neuve-et-Labrador)

K-Right Communications Limited

- Halifax et les régions avoisinantes (Nouvelle-Écosse)
- Dartmouth et les régions avoisinantes (Nouvelle-Écosse)

Cogeco Câble Québec 2009 inc. et Cogeco Câble Canada inc., associés dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Cogeco Câble Québec s.e.n.c.

- Drummondville, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières et les régions avoisinantes (Québec)

Vidéotron ltée et 9227-2590 Québec inc., associés dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Vidéotron s.e.n.c.

- Gatineau (Aylmer, Gatineau, Hull) et les régions avoisinantes (Québec)
- Montréal (Québec)
- Montréal (Ouest) (Québec)
- Québec (Québec)
- Terrebonne (Québec)